

## Préface

*Urbain Amoà*  
*Docteur d'Etat ès Lettres*

### **Principes généraux, stratégies, interrogations et attentes**

Une certaine classification relative à l'enseignement du français indique que le français est dit langue seconde dans les pays où il est à la fois langue officielle et langue d'enseignement ; qu'il est appelé langue étrangère dans les pays non francophones et langue maternelle dans les espaces où il est toujours la première langue acquise et pratiquée. Depuis seulement quelques années, il est descendu de son piédestal (langue du colonisateur face à l'indigène) pour communier avec d'autres langues sur lesquelles il n'aura que trop trôné et dont il est devenu une langue partenaire. Faut-il comprendre par cette évolution positive qu'enfin il n'est plus de langues indigènes et que toutes les langues se valent et peuvent, comme des êtres vivants, grandir et s'enrichir mutuellement ? Ne faut-il pas comprendre que ce projet de partenariat commande que les langues africaines s'affirment et s'enrichissent dans les esprits des élèves et de tout apprenant de l'espace francophone, en même temps (concomitamment) et de la même façon peut-être (méthodes et méthodologies) avec ou non les mêmes outils (pédagogiques et didactiques) que le français ? Faut-il croire que dans ce projet de partenariat, donc de respect mutuel, la langue française suffit pour assurer efficacement la promotion sociale de tous les francophones et contribuer par exemple à lutter définitivement contre la désertification des Afriques (y compris la sécheresse intellectuelle) voire la pauvreté et la condamnation à mort des pays encore en voie, hélas ! , de sous-développement que sont les pays « de » ou « à » langue partenaire ? Pourquoi n'écrit-on donc pas sur les pages linguistiques de ce nouveau siècle, comme ce fut le cas au temps de du Bellay et de la Pléiade, une « nouvelle défense et illustration de la langue française par les langues africaines » ?

Que d'interrogations ! Retenons-en douze qui fondent le projet d'organisation des Etats généraux, qui peuvent en suggérer d'autres encore, et qui justifient nos attentes, entre autres la production d'un référentiel de l'enseignement du français dans l'espace francophone, d'un guide et/ou d'une charte de l'enseignement du/en français dans un contexte multilingue, d'une fiche-projet relative à la re-définition des profils de sortie des élèves et étudiants à la fin de chaque cycle, et d'un catalogue des approches méthodologiques qui prennent en compte les différentes situations socioculturelles, qu'il s'agisse de l'enseignement général primaire, secondaire et supérieur, ou de l'enseignement technique et professionnel.

### **L'objet : Etats généraux**

Il appelle bien l'expression d'une volonté collective : celle d'œuvrer par l'entrée « enseigner le/en français » pour « révolutionner », voire « décoloniser » les systèmes éducatifs africains de l'espace francophone.

## **Le Thème**

Les organisateurs, en choisissant le thème « Enseigner, apprendre le français/ Apprendre, enseigner en français dans un contexte multilingue » étaient animés au moins par trois soucis majeurs :

- le premier touche à la nécessité de rechercher entre les méthodes d'enseignement et les stratégies d'apprentissage, entre les outils pédagogiques et les supports didactiques ;
- le second désigne comme espace de prédilection cette partie de l'Afrique où le français est à la fois langue officielle et langue d'enseignement (le/en français) ;
- le troisième tient au cadre, c'est-à-dire à l'environnement de dialogue des langues, des cultures et civilisations africaines qu'il ne faut en aucun cas perdre de vue parce que cadre dans lequel se pratique cet enseignement.

## **La question linguistique**

Qu'est-ce donc que le français langue partenaire ? Quel en est le statut et quels en sont les différents niveaux susceptibles de favoriser une pratique correcte du français et des langues africaines sans développer un impérialisme linguistique endogène ?

## **La formation des formateurs**

Où forme-t-on les Enseignants (environnement) et quels sont la durée et le contenu des formations tant en formation initiale qu'en formation continue ? Quelle est, en formation initiale, la place de l'évaluation, celle de la docimologie, celle de l'art d'enseigner et celle des règles qui régissent la fonction enseignante (la déontologie) ?

## **Les pratiques pédagogiques**

S'agit-il de stratégies inspirées des pratiques pédagogiques africaines ou plutôt de pratiques pédagogiques universelles insuffisamment assimilées en formation initiale ?

## **Le contenu des enseignements**

Quelle progression faut-il, en fonction des horaires, adopter par cycle et par niveau pour permettre à l'élève d'acquérir une culture francophone minimale ? Ne faut-il pas, dans les universités et grandes écoles de tout l'espace francophone, préférer la formulation « Cours de littératures francophones » à une autre du genre « Cours de littérature africaine / Cours de littérature française » ? Quelle est la place des langues africaines dans nos systèmes éducatifs ? Comment et à partir de quel niveau d'études faut-il les introduire dans les programmes ? Faut-il imaginer que le fait d'introduire nos langues à l'école corrigera automatiquement les difficultés auxquelles sont confrontés les systèmes éducatifs en Afrique eux-mêmes en quête d'un modèle social ?

## **Les manuels scolaires et les œuvres littéraires**

Quels types de manuels ou de textes faut-il exploiter pour permettre à l'élève de s'imprégner de sa culture et de la culture de l'Autre dans l'espace francophone ?

## **Les supports didactiques et pédagogiques**

Comment favoriser ou faciliter l'accès aux NTIC et à la radio pédagogique dans un contexte de délabrement ? Les supports didactiques en vigueur dans l'enseignement du français et des langues africaines sont-ils à la fois suffisants et performants ? Quels types de concours et d'activités socioculturelles peuvent concourir à assurer le prolongement de l'apprentissage ?

## **L'enseignement en français / l'enseignement du français**

Comment enseigner les autres disciplines en français ? Comment renforcer et mieux organiser les cours de techniques d'expression écrite et orale dans les grandes écoles et dans toutes les facultés ?

## **Les évaluations et les certifications**

Qu'est-ce donc qu'être titulaire d'un diplôme, passeport pour la mobilité dans l'espace francophone ? Quelles dispositions faut-il prendre pour rendre davantage crédibles les diplômes et certificats dans l'espace francophone ?

## **La vie associative et l'enseignement du français**

Comment procéder pour que dans le cadre de l'animation des activités socioculturelles, les associations contribuent efficacement à la formation du maître, aussi bien dans les associations membres de la FIPF que dans les clubs de journalistes, les syndicats d'enseignants, les associations de chefs d'établissement et de parents d'élèves ?

## **Le français, langue internationale et langue des professions**

Quelles dispositions faut-il prendre pour que le français soit, même dans les organisations internationales, une langue de promotion sociale pour les intellectuels francophones trop souvent contraints de troquer une langue contre une autre par souci de promotion sociale ? Ne faut-il pas, dès l'école primaire, concevoir un programme qui privilégie l'enseignement du français et des langues africaines, et qui prenne en compte l'enseignement de l'anglais ?

Ne saurait être omis l'enseignement supérieur, ce trait d'union, confronté lui aussi à plusieurs préoccupations dont deux qui nous paraissent essentielles : celle d'un niveau de maîtrise minimum en français et qui permette d'accéder à d'autres spécialités : celle qui réside dans la confusion que font les enseignants eux-mêmes, et qui consiste à croire qu'il y a adéquation entre leur niveau académique et leurs compétences pédagogiques, posant ainsi la question essentielle de la pédagogie universitaire, un autre savoir (savoir-faire) à acquérir par apprentissage en vue de la transmission de toute science.

Vaste est le champ d'investigation qui justifie cette volonté de mobilisation qui culminera avec les Etats généraux de l'enseignement du français en Afrique francophone.

Pour arriver à nos fins, peut-être serait-il bon que nous nous inspirions de la vision positive (face diurne) de la sagesse du caméléon ainsi que le rappelle Amadou Hampaté Bâ :

- que nos yeux tournent sans que bouge notre tête de façon que nous puissions atteindre nos objectifs dans un environnement extrêmement politique et où nombreuses sont les intrigues ;
- qu'avant de poser chaque pas nous tâtions le sol sur lequel nous voulons poser nos pieds pour savoir s'il est suffisamment ferme et dur pour porter notre poids ;
- que, pour échapper aux pièges de toutes sortes, nous sachions nous munir d'une grande puissance d'adaptation pour tenir compte de l'intelligence du contexte, même si cette disposition doit nous conduire, de façon ponctuelle, à nous vêtir des couleurs de l'environnement dans lequel nous nous trouvons ;
- qu'à tout moment nous sachions aller à l'essentiel et que nous sachions, comme le ferait le caméléon de sa queue, nous y accrocher.